



BIENNE – RÉAMÉNAGEMENT DU QUAI DU BAS

SYNTHÈSE DE L'ATELIER « PROJECTION » DU 23.09.23

Version finale : 15.11.2023

Table des matières

1 Contexte	3
2 Atelier de projection.....	4
2.1 Objectifs.....	4
2.2 Dispositifs.....	4
2.3 Liste des représentant·e·s présent·e·s.....	5
3 Résultats.....	6
3.1 Propositions d'aménagements et d'usages généraux.....	7
3.2 Les micro-séjours.....	11
4 Synthèse.....	12
5 Prochaines étapes.....	13
6 L'après-midi en images.....	14
7 Annexe – retranscriptions des propositions brutes.....	15

1 Contexte

Le réaménagement du quai du Bas entre la place Centrale et la rue de l'Hôpital est un projet phare pour la Ville de Bienne. L'objectif du projet est double : répondre à l'urgent besoin de rénovation de ce tronçon en raison de son délabrement d'une part, et contribuer aux objectifs de la Ville en termes de mobilité et de qualité de l'espace urbain au centre-ville d'autre part. Pour concrétiser cette vision, la Ville de Bienne a organisé un concours d'architecture-paysagère qui s'est déroulé sous la forme de mandats d'étude parallèles en 2020 et 2021. Le résultat de ce concours a été publié en février 2022 et le projet lauréat est développé depuis l'été 2022. Vu l'importance du projet en termes d'espace public et d'identité de la ville, la Ville de Bienne a décidé d'impliquer la population dès le départ de la planification. Des aménagements temporaires en été 2019 ainsi que des résultats d'un sondage mené sur place et d'une table ronde ont permis de poser la base de la planification. Un groupe d'accompagnement a suivi le concours en soumettant des recommandations aux étapes clés. La Ville de Bienne et le bureau d'architectes-paysagistes lauréat (apaar) ont souhaité continuer à impliquer la population dans cette démarche. Le développement du projet est donc accompagné par un processus participatif composé de trois phases qui ont mis en place les dispositifs suivants :

1) Information, mobilisation et diagnostic (été 2022)

- Une journée de lancement, destinée à informer sur le projet, la démarche participative, et les aménagements temporaires installés sur les rives et les ponts ;
- Une large consultation en ligne, accessible via des totems placés le long du quai (accessible de juin à septembre 2022, totalisant plus de 400 réponses) ;

2) Concertation et approfondissement des usages (automne 2022)

- Trois balades guidées thématiques sur le site de projet (organisées en septembre 2022 et totalisant 50 participant-e-s environ) ;
- Un atelier public (organisé en octobre 2022, et qui a permis à une trentaine de participant-e-s d'approfondir les résultats des balades et de la consultation en ligne) ;
- Deux journées d'atelier dans l'école de la Planke et le gymnase de Bienne et du Jura bernois (en octobre et novembre 2022 et qui ont invité près de 80 jeunes à partager leurs points de vue sur le Quai du bas).

3) Préfiguration des aménagements (été 2023)

- Atelier de préfiguration sur le site du projet (organisé en septembre 2023) qui a permis de restituer les résultats de l'avant-projet à une trentaine de participant-e-s et d'approfondir la thématique du « quai vivant », **sujet de la présente synthèse.**

Les deux premières phases ont fait l'objet de synthèses détaillant les méthodologies employées et les résultats obtenus. Ces résultats (accessibles au public sur [le site de la ville de Bienne](#)) mettent en avant les attentes des différentes populations concernées (seniors, jeunes, enfants) par thèmes (mobilité, usages, végétalisation, ambiances) et par lieu (rive droite, rive gauche, ponts). Ils ont été transmis aux architectes-paysagistes pour alimenter leurs travaux et réflexions pour l'élaboration de l'avant-projet.

Aujourd'hui, la démarche participative entre dans sa troisième phase – préfiguration des aménagements. Cette phase vise à restituer à la population les résultats de l'avant-projet élaboré par apaar, le bureau d'architectes-paysagistes lauréat, de permettre aux participant.e.s de s'informer sur le projet et d'émettre des commentaires sur des aspects plus concrets du projet, notamment le mobilier urbain sur les ponts et les micro-séjours.

L'avant-projet propose 3 grandes orientations thématiques : le « quai mobile », le « quai vert » et le « quai vivant ». L'atelier de projection, objet de la présente synthèse, a servi à approfondir la thématique du « quai vivant », en concrétisant les usages et les aménagements futurs des zones de micro-séjours et des ponts prévus par le projet. Les thématiques de la mobilité, des accès à l'eau et de la végétation ont été présentées au public à titre informatif. Ces thématiques, qui par ailleurs ont déjà été abordées dans les phases participatives précédentes, ne relèvent pas

Réalise l'intelligence collective 3 www.ideal21.ch

du champ de discussion de l'atelier de préfiguration, aucune modification n'étant possible puisque le permis a déjà été déposé. Plus d'informations : www.biel-bienne.ch/quai-du-bas.

2 Atelier de projection

2.1 Objectifs

L'atelier de projection poursuivait trois principaux objectifs :

- Associer la population biennoise à la transformation du quai du Bas, en particulier les riverain·e·s, usager·ère·s et habitant·e·s du quartier
- Ouvrir un espace d'interaction et de dialogue entre les différentes parties prenantes du projet
- Recueillir l'avis des participant·e·s concernant la thématique du « quai vivant » développée dans l'avant-projet réalisé par apaar et leur permettre de préciser les usages et les aménagements le long du quai du Bas, plus précisément dans les espaces de micro-séjours prévus par le projet.

2.2 Dispositifs

L'atelier de projection s'est déroulé sur le pont de la rue Karl-Neuhaus le samedi 23 septembre 2023 de 14h à 17h. Cet espace situé en plein cœur du projet a été choisi car il se situe à proximité des panneaux présentant l'avant-projet du quai du Bas et il comporte des aménagements temporaires installés depuis le début de l'été, ce qui avait pour but d'aider les participant·e·s à se projeter plus aisément dans les futurs « micro-séjours » prévus par le projet.

Trois dispositifs ont été proposés aux participant·e·s : un espace d'accueil, un espace d'atelier et une boîte à réactions. Tout au long de l'après-midi, les participant·e·s ont pu prendre connaissance des éléments exposés sur le pont, prendre part à l'atelier prévu, rédiger leurs commentaires pour la boîte à réaction, ou simplement échanger de façon informelle avec les représentant·e·s du Département de l'urbanisme ou les architectes du projet présents sur place.

Espace atelier

Un espace d'atelier accueillait les participant·e·s pour un temps d'échange et de projection sur l'avant-projet.

L'atelier était accessible sans inscription. Durant l'après-midi, plus d'une trentaine de participant·e·s se sont succédé·e·s dans l'espace atelier.

Durant l'atelier, les personnes présentes ont pu prendre connaissance de l'avant-projet et des intentions de l'équipe de concepteurs, puis s'exprimer sur les aménagements et usages souhaités dans les espaces de micro-séjours. Tout au long de l'atelier, les participant·e·s ont été invité·e·s à spatialiser directement sur le plan de l'avant-projet leurs propositions en utilisant des aplats de couleurs qui représentaient différentes catégories d'aménagement ou d'usages. Pour aider les participant·e·s à préciser les usages et aménagements souhaités, des images de références avec les mêmes catégories étaient affichées dans l'espace atelier (voir section – atelier en images).

Les catégories d'aménagements et d'usages étaient les suivantes :

- les jeux
- le mobilier urbain
- les événements publics
- les aménagements liés à la mobilité
- les aménagements liés à la nature et à la biodiversité
- les aménagements liés à la présence de l'eau

La représentante des mandataires architectes-paysagistes se tenait à disposition des participant·e·s pour répondre à leurs questions et apporter des éclairages plus techniques sur le projet.

Espace d'accueil et boîte à réactions

Un stand a été mis en place pour accueillir les participant·e·s et les accompagner dans leur découverte de l'avant-projet. Des boîtes à réaction étaient à disposition des passant·e·s à proximité de l'espace d'accueil. Les personnes qui le souhaitaient pouvaient y déposer leurs réactions à l'avant-projet, leurs questions et leurs propositions pour la requalification du quai du Bas.

2.3 Liste des représentant·e·s présent·e·s

Ville de Bienne, maître d'ouvrage

Joachim Schlub Responsable de projet, Département de l'urbanisme Bienne

apaar, mandataire architecte-paysagiste

Nathalie Mongé Architecte-paysagiste, apaar

IDEE 21, mandataire participation

Philipp Schweizer Directeur de projet participation

Valentin Rossel Chef de projet participation

3 Résultats

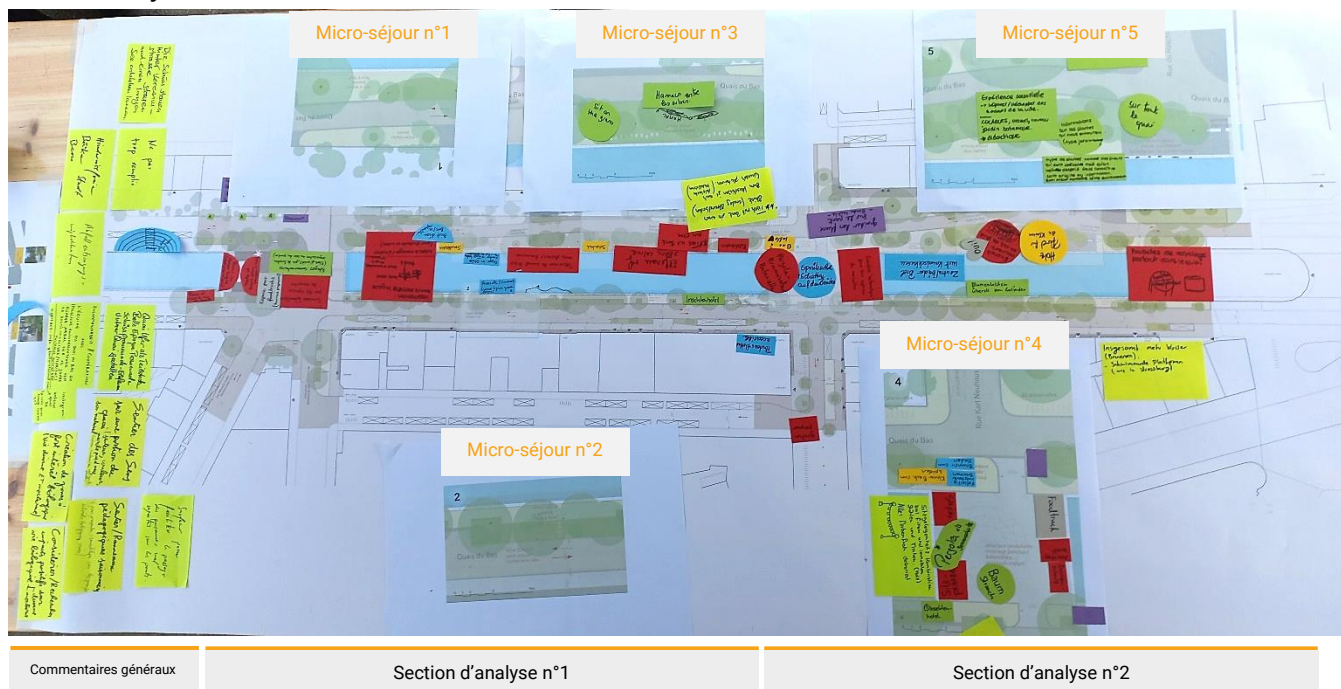
Cette section présente les résultats de l’atelier « projection ».

Un premier chapitre présente les propositions générales des participant·e·s qui interviennent sur l’ensemble du périmètre de projet. Pour faciliter la lecture, ces propositions ont été classées en deux zones distinctes avec une première série allant du pont de l’Hôpital au pont de la rue Karl-Neuhaus (section d’analyse n°1) et une deuxième allant du pont de la rue de l’Hôpital jusqu’à la place centrale (section d’analyse n°2).

Un deuxième chapitre parcourt les propositions développées dans certains micro-séjours qui ont été ouverts à la discussion. Au total, douze micro-séjours ont été développés par l’équipe de conception. Pour l’atelier, une sélection de 5 micro-séjours a été traitée car ces derniers illustrent des possibilités d’aménagements et d’usages qui se retrouvent dans l’ensemble des micro-séjours.

L’ensemble des propositions a été retranscrit et est consultable en annexe.

Guide d’analyse :



Aménagements et usages – légende :

	Jeux
	Mobilier urbain
	Événements publics
	Aménagements liés à la mobilité
	Aménagements liés à la nature et à la biodiversité
	Aménagements liés à la présence de l’eau

3.1 Propositions d'aménagements et d'usages généraux

Section n°1 – Propositions d'aménagements et d'usages pour le pont de la rue de l'Hôpital



Illustration 1 - Pont de l'Hôpital

Mobilier urbain :

En termes d'assises, des participant-e-s proposent d'aménager une **zone de plaisir**, entre le bâtiment du kiosque et la rambarde du canal, composée de bancs ou de chaises longues pour pouvoir se détendre en profitant de la vue et du coucher du soleil (orientation ouest). Ces assises pourraient déborder à l'angle sud-ouest du pont.

De l'autre côté de l'actuel « kiosque », des participant-e-s proposent d'aménager une **zone conviviale** composée de tables et de chaises pour pouvoir manger à l'ombre.

Événements publics :

Pour utiliser l'espace disponible sur le pont de la rue de l'Hôpital, des participant-e-s proposent d'installer des **foodtrucks** pour augmenter l'offre de restauration pour les pauses de midi. Ces foodtrucks pourraient changer quotidiennement.

Aménagements liés à la mobilité :

Sécurisation des zones de transition : une participant-e suggère de protéger les sorties d'habitations en installant de la végétation (arbres, plantes, etc.) pour éviter des accidents entre les vélos et les habitant-e-s du quartier. Pour renforcer encore davantage la sécurité, des panneaux devraient être installés le long de la rive gauche aux intersections pour encourager les cyclistes à modérer leur vitesse et à faire attention aux piétons, tant riverains-e-s qu'habitant-e-s.

Aménagements liés à la nature et à la biodiversité :

Pour occuper l'espace au pont de la rue de l'Hôpital, des participant-e-s ont proposé d'installer des **potagers en libre accès** qui pourraient être gérés par les passant-e-s et habitant-e-s du quartier.

Aménagements liés à la présence d'eau :

Plusieurs participant-e-s auraient souhaité qu'un accès à l'eau (au canal) soit aménagé sous la forme d'une « arène en escalier » (voir illustration 1). Pour des raisons de sécurité (crues, etc.), ils et elles auraient localisé l'arène très en aval du canal pour éviter qu'en cas de forte crue des problèmes surviennent. Cette attente dépasse toutefois le cadre donné par l'atelier. Le permis de construire qui par ailleurs a déjà été déposé, n'intègre pas d'aménagement permettant d'avoir un accès à l'eau.

Section 1 – Propositions d'aménagements et d'usages entre le pont de la rue de l'Hôpital et le pont de la rue Karl-Neuhaus

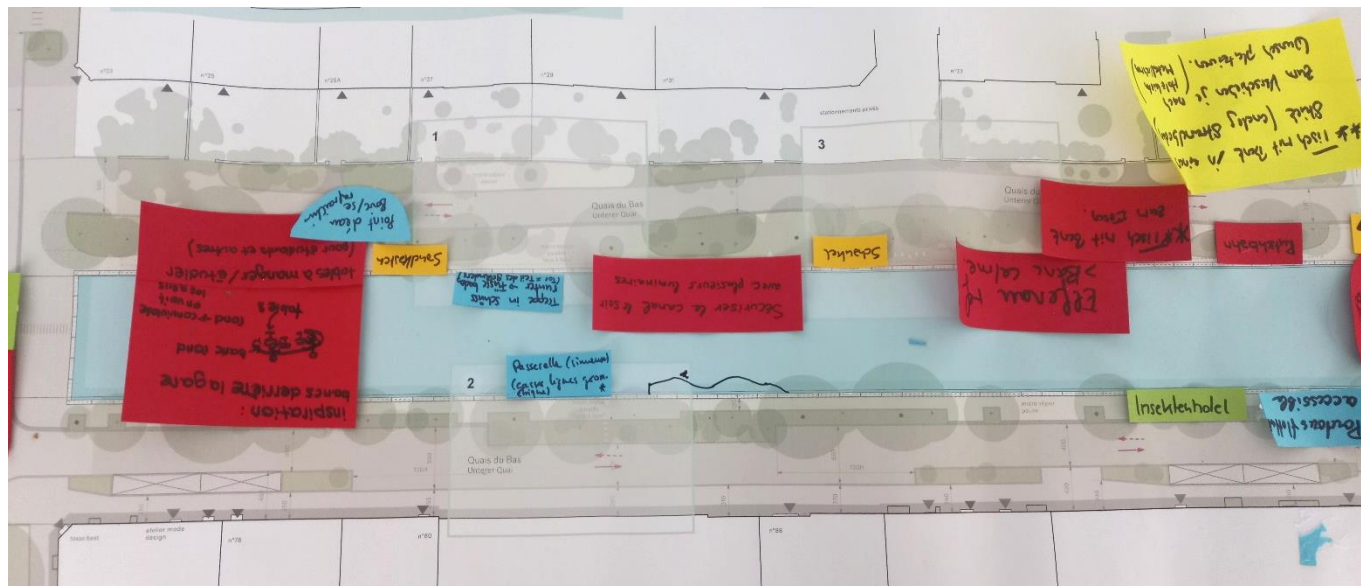


Illustration 2 - Section entre le pont de la rue de l'Hôpital et le pont de la rue Karl-Neuhaus

Jeux et aménagements ludiques :

Les participant-e-s suggèrent de créer le long de la rive droite, une succession d'aménagements ludiques (balançoires, bac à sable, marelle, toboggan, ...) pour **répartir les zones de jeux**, créer des ambiances variées et profiter du caractère organique de la rive.

Mobilier urbain :

Dans cette section du projet, les participants ont suggéré divers types de mobilier urbain conçu pour des usages distincts, permettant ainsi **la création d'ambiances variées** : intimistes, studieuses, conviviales, etc. Cela inclut des tables avec des sièges pour les repas ou pour étudier, des bancs stratégiquement placés dans des zones plus intimes, calmes et végétalisées favorisant la détente, ainsi que des bancs prévus pour les rencontres entre amis. Le mobilier devrait présenter une **variété de formes**, être **déplaçables** et **modulables** pour répondre à ces divers besoins. Par exemple, certaines pourraient être équipées de bancs circulaires pour encourager la convivialité, alors que d'autres pourraient s'inspirer des bancs du parc Elfenau pour leur tranquillité.

Aménagements liés à la présence d'eau :

La possibilité de pouvoir se **rapprocher de l'eau** a été fortement discuté lors de l'atelier. Pour aller dans ce sens, les participant-e-s ont esquissé plusieurs aménagements :

- Connecter certain-e-s espaces de micro-séjours / espace de rencontre au canal en aménageant des **voies d'accès** qui pourraient prendre la forme d'escaliers (dont l'accessibilité se ferait via une « porte » intégrée à la balustrade) ;
- Installer des **pontons flottants** directement dans le canal qui pourraient s'adapter au niveau de l'eau et permettre ainsi la baignade.
- Casser l'effet rectiligne des rives en agrandissant les trottoirs au-dessus du canal (porte-à-faux) pour **permettre d'autres points de vue ou perspectives** sur le quai du bas ;

Ces attentes dépassent toutefois le cadre donné par l'atelier : le permis de construire n'intègre pas d'aménagements permettant d'accéder à l'eau.

De manière général, les participant-e-s souhaitent qu'à proximité des espaces de rencontre, des points d'eau potable soient installés pour boire ou se rafraîchir en été.

Aménagements liés à la nature et biodiversité :

Certain·e·s participant·e·s envisagent d’offrir des **refuges pour la faune et la flore** sur la rive gauche. L’un de ces aménagements pourrait se matérialiser par un hôtel à insectes, dans le but de favoriser la biodiversité dans cette partie du projet qui semble y accorder moins d’attention.

Section n°2 – Propositions d’aménagements et d’usages sur le pont de la rue Karl-Neuhaus

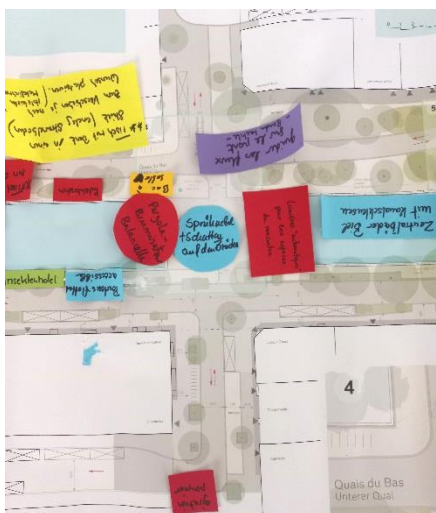


Illustration 3 - Pont Karl Neuhaus

Mobilier urbain :

Dans la partie ouest du pont de la rue Karl-Neuhaus, certain·e·s participant·e·s souhaitent qu’une **zone de sociabilisation** composé d’une pergola, d’une balancelle et d’un brumisateur puissent offrir un cadre agréable aux riverain·e·s durant les saisons chaudes.

Aménagements liés à la mobilité :

Des participant·e·s se sont entendu·e·s pour réaliser un marquage au sol sous la forme d’une bande tactile pour **guider les flux de cyclistes lors qu’il·elle·s traversent le pont**. Durant l’atelier, plusieurs discussions concernant la cohabitation des flux piétons et cyclistes ont été menées, car actuellement il existerait toujours des « conflits ». Pour certain·e·s participant·e·s des aménagements ou des panneaux de sensibilisation devraient être mis en place à des endroits stratégiques pour éviter des problèmes lors du réaménagement du quai du bas.

A l’entrée sud du projet, certain·e·s participant·e·s auraient souhaité qu’un giratoire soit installé pour permettre aux automobilistes d’opérer un demi-tour et d’aider à la sortie des camions de pompier. Cette idée n’est toutefois pas réalisable compte tenu des choix déjà formalisés dans le permis de construire qui n’intègrent pas la réalisation d’un giratoire à cet endroit.

Section 2 – Propositions d’aménagements et d’usages entre le pont de la rue Karl-Neuhaus et la place centrale

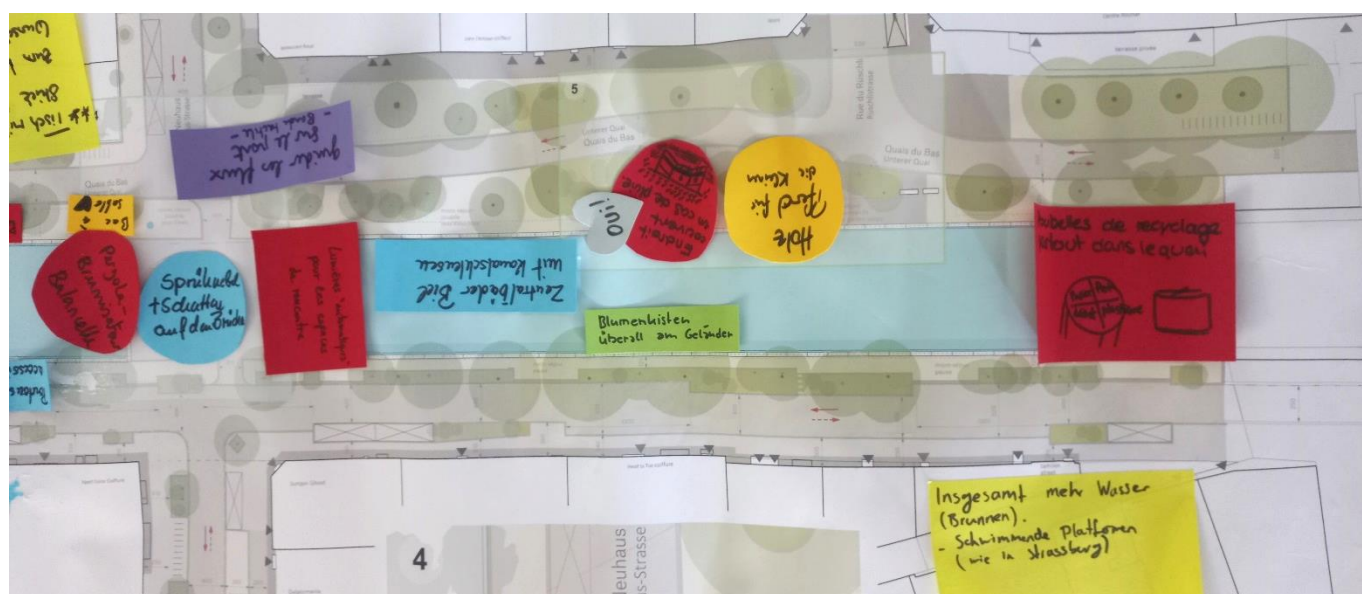


Illustration 4 - Section entre le pont de la rue Karl-Neuhaus et la place centrale

Jeux et aménagements ludiques :

En termes d’offre de jeux, des participant·e·s souhaitent que des jeux classiques sous la forme de cheval à bascule soit installés par exemple dans la zone de micro-séjour n°5.

Mobilier urbain :

Certain·e·s participant·e·s proposent de **mettre en place des centres de tri aux extrémités du périmètre de projet**, en plus des poubelles qui seraient installées dans l'ensemble du périmètre du projet.

Aménagements liés à la nature et biodiversité :

Pour amener plus de couleurs dans le projet de réaménagement, les participant·e·s souhaitent installer des fleurs sur l'ensemble des rambardes du quai du bas.

Aménagements liés à la présence d'eau :

Toujours dans la catégorie d'usages qui permettent de rapprocher les biennois·e·s du canal de la Suze, des participant·e·s suggèrent d'installer des écluses en amont du quai du Bas dans l'optique de pouvoir aménager des bains publics dans le canal, à la manière de ce qui peut se faire actuellement à Berne au bord de l'Aare. Cette attente dépasse toutefois le cadre donné par l'atelier : le permis de construire qui a été déposé ne prévoit pas d'intégrer des aménagements permettant d'accéder au canal.

Éléments transversaux - Aménagements et usages non localisés issus des boîtes à réaction et de discussions informelles :

Mobilier urbain :

Certains participants suggèrent d'installer **des bancs ergonomiques et confortables** (avec dossier et accoudoir), entre les divers espaces de micro-séjours, **adaptés aux personnes à mobilité réduite** pour assurer l'accessibilité à pied aux zones de rencontre.

Dans l'ensemble des espaces de rencontre, des participant·e·s proposent d'installer **des lumières automatiques chaleureuses** qui s'allument lors que des usager·ère·s s'arrêtent. De manière générale, la création d'un **concept d'éclairage** a été discuté par les participant·e·s, ceci afin de garantir la sécurité des riverain·e·s vis-à-vis du canal et créer des ambiances chaleureuses dans les différents espaces de rencontre le long des rives.

Par ailleurs, de nombreux passant·e·s ont exprimé le souhait de disposer de **toilettes publiques** dans le périmètre du projet, car le quai du Bas en est actuellement dépourvu. Cet intérêt a également été exprimé en ce qui concerne le parc Elfenau, bien que ce dernier ne fasse pas partie du périmètre d'intervention du projet.

Événements publics et animation :

Notamment, pour l'utilisation des espaces situés aux ponts de la rue de l'Hôpital et de la rue Karl-Neuhaus, un participant souhaite qu'une collaboration s'établisse avec le collectif du quai du Bas 30, par exemple afin d'organisation des animations ou des événements.

Certain·e·s participant·e·s considèrent que le réaménagement du quai du bas pourrait constituer une opportunité pour **créer des connexions entre les acteur·trice·s locaux, les organisations associatives et culturelles**, en vue de dynamiser les divers espaces disponibles dans le cadre du projet.

De plus, des participant·e·s souhaitent qu'une scène pour les musiciens (chanteurs et chorales) soit prévue dans le périmètre de projet.

Aménagements liés à la mobilité :

Une participante souhaite que des aménagements soient conçus pour **améliorer l'accessibilité des personnes malvoyantes** sur les ponts et différents espaces de micro-séjours. De plus, Une attention particulière doit être portée à ne pas surcharger certaines zones d'installations, afin de **garantir la lisibilité des espaces** pour les personnes malvoyantes.

3.2 Les micro-séjours

Cette section du rapport, développe les propositions des participant·e-s dans trois micro-séjours qui ont suscité un grand intérêt.

Micro-séjour n° 4 - Le pont de la rue Karl-Neuhaus, un espace adapté à une diversité d’usages



Illustration 5 - Micro-séjour n°4, le pont de la rue Karl Neuhaus

Les participant·e-s proposent que l'espace de rencontre offre une variété d'installations pour répondre à divers besoins.

Mobilier urbain :

Cet espace se veut polyvalent, coloré, adapté tant pour se détendre, que pour s’amuser ou profiter d’un moment entre ami·e-s. Il se compose d’un espace pour s’asseoir avec **une combinaison de chaises et de tables fixes et mobiles** en bois agencées dans des couleurs vives pour créer une atmosphère accueillante.

Une pergola végétalisée sert de protection solaire et est équipée de barres coulissantes pour permettre un accès facile en cas d'urgence.

Un espace utilitaire, composé d’un panneau d'affichage libre et un emplacement pour foodtruck est conçu d’un côté du pont.

Aménagements liés à la présence d’eau :

Du côté de la rive droite, une **fontaine polyvalente** comprenant un petit bassin pour des jeux d'eau ainsi qu'une grande fontaine propice à la baignade offre une expérience rafraîchissante.

Aménagements liés à la nature et biodiversité :

À proximité, des éléments naturels (buisson et hôtel à insecte) ajoutent de la végétalisation et favorisent l’essor de la biodiversité.

Micro-séjour n°5 – Une expérience sensorielle qui sensibilise à la nature en ville

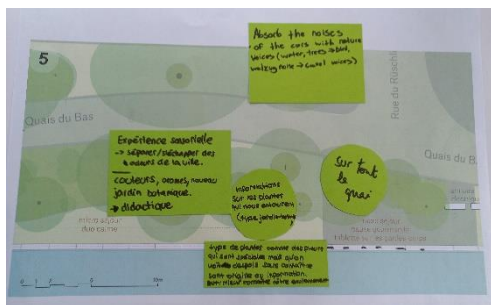


Illustration 6 - Micro-séjour n°5, sentier pédagogique

Aménagements liés à la nature et biodiversité

Des participant·e-s souhaitent à établir un jardin botanique qui offrirait une expérience sensorielle et éducative aux riverain·e-s sur l’ensemble de la rive droite. En tant que lieu où se mêlent diverses couleurs et odeurs, le « **sentier pédagogique naturel** » sensibiliserait les passant·e-s à la nature en milieu urbain. Des panneaux variés et des bandes sonores communiqueraient des informations sur les plantes et les animaux environnants ainsi que leurs particularités et leurs origines.

Micro-séjours n°3 – un espace libre pour plus de spontanéité

Certain·e-s participant·e-s souhaitent que des micro-séjours soient volontairement laissés libres, avec une simple pelouse d’herbe et des hamacs dans les arbres dans l’idée de disposer de zones plus calmes et paisibles en opposition à d’autres, comme le pont Karl-Neuhaus qui proposerait une programmation plus dynamique, conviviale, voire festive.

4 Synthèse

L'atelier de préfiguration a permis aux participant-e-s de préciser les aménagements et usages souhaités dans le périmètre du projet, situé entre le pont de la rue de l'Hôpital et la place Centrale. **A l'issue de l'atelier participatif, la perspective de créer un espace polyvalent, sécurisé, et agréable qui favorise la convivialité, la détente, et l'interaction avec la nature en milieu urbain se concrétise. De manière générale, les propositions sur le quai du Bas visent à répartir les usages dans les différents espaces avec d'une part des petites « placettes de quartier » sur les ponts dédiés à la rencontre, la convivialité et la fête, et d'autre part des espaces de micro-séjours le long des rives avec des ambiances et des usages spécifiques aux différents espaces et plus intimistes.**

Les « placettes de quartier », situés aux ponts de la rue de l'Hôpital et de la rue Karl-Neuhaus, sont pensés par les participant-e-s pour devenir des espaces de rencontre polyvalents, davantage aménagés, capables d'accueillir une diversité d'usages, notamment :

- La détente, avec du mobilier adapté à la plaisance et mettant en avant des vues sur le paysage en bordure du canal ;
- La convivialité, grâce à des zones ombragés dédiées au partage, aux repas, à l'accueil d'événements festifs équipées de mobilier flexible ;
- Le jardinage, permettant de créer du lien social à travers l'implantation de potagers en libre accès ;
- Le jeu, offrant une variété d'activités ludiques, telles que l'installation de jeux d'eau pour apporter de la fraîcheur.

Ces espaces centraux devront également présenter les caractéristiques suivantes :

- Être accessible aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap ;
- Disposer de zones de transition sécurisées, accompagnées d'une signalétique claire pour prévenir d'éventuels conflits d'usages et guider les flux piétons et cyclistes qui devront pouvoir traverser les ponts ;
- Offrir une ambiance colorée et végétalisée relevée avec des éclairages chaleureux ;
- Prévoir des zones dédiées à la gestion des déchets ;
- Avoir des toilettes publiques à proximité.

Les espaces de micro-séjours, situés le long des rives, seraient conçus pour répondre à diverses préférences et proposeraient des ambiances distinctes :

- Des espaces libres avec de la pelouse et du mobilier léger, tels que des hamacs pour favoriser des usages spontanés ;
- Des zones de détente plus intimes, calmes et végétalisées, équipées de mobilier urbain adapté aux rencontres, à l'étude, à la plaisance.
- Des zones dédiées à la nature, sensibilisant les riverain-e-s aux bienfaits de la biodiversité en milieu urbain, tout en servant d'espaces d'accueil pour la faune et la flore ;
- Des espaces de jeux variés, adaptés à différentes tranches d'âge et répartis à différents endroits ;

Finalement, au cours de l'atelier, l'importance d'intégrer davantage l'élément "eau" et le canal dans le projet de réaménagement a été soulignée, puisqu'une grande partie des discussions a porté sur ce sujet. Des suggestions ont été émises pour accroître la présence de l'eau, telles que l'aménagement d'une "arène en escalier" en aval du canal, l'installation de pontons flottants et la création de bains publics, bien que l'impossibilité technique et réglementaire de tels aménagements ait fait partie du cadrage de l'atelier. Il semble néanmoins que la proposition de solutions visant à renforcer la présence de l'eau dans le projet continue de constituer l'une des grandes attentes de la population. Par conséquent, une communication plus approfondie de la part de la ville et des concepteurs concernant les (im)possibilités associées à cette thématique apparaît nécessaire.

5 Prochaines étapes

Les données récoltées lors de l'atelier de préfiguration seront transmises à l'équipe de conception. Elles leur permettront d'affiner leurs propositions pour le projet d'ouvrage et plus particulièrement celles qui concernent le concept du « quai vivant ».

6 L'après-midi en images



7 Annexe – retranscriptions des propositions brutes

Propositions transversales et discussions informelles – commentaires généraux	
FR	DE
Options de gestion des déchets	Abfallentsorgung - möglichkeiten
Considérer /rechercher des impacts positifs sur la vie biologique (diurne / nocturne)	Betrachten / Suchen nach positiven Auswirkungen auf das biologische Leben (tagsüber / nachts)
Création de zones à fort intérêt biologique (vie diurne et nocturne)	Schaffung von Gebieten mit hoher biologischer Bedeutung (tagsüber und nachts).
Sentier des sens sur une portion du quai : senteur, couleur, marche à pieds nus, sons naturels (oiseau, écoulement, vent dans les feuilles, ...)	Sinnespfad an einem Abschnitt der Uferpromenade: Duft, Farbe, Barfussgehen, natürlicher Klang (Vögel, fließendes Wasser, Wind in den Blättern, ...)"
Sentier / panneaux pédagogiques saisonniers (pour présenter / sensibiliser sur les zones à forts intérêts biologiques)	Weg / Saisonale Lehrtafeln (zur Vorstellung / Sensibilisierung für Gebiete von hohem biologischem Interesse)
Surface pour faciliter le passage des personnes malvoyantes sur les ponts	Oberfläche zur Erleichterung des Durchgangs von sehbehinderten Menschen auf den Brücken
Ne pas trop remplir	Nicht zu voll füllen
Aménager les rives du quai comme une partie de la Promenade Belle Époque, Schüss Promenade-Elfenau, quai inférieur	Quai Ufer als Teilstrecke Belle Époque Promenade, Schüss Promenade-Elfenau Unterer Quai gestalten
Pont sans obstacles	Hindernissfreie Brücke
Coopération avec l'équipe du Quai du bas 30 (Utilisation temporaire possible de l'aire Bühler pour 15 ans à partir de 2024) -> culture / habitat / politique autogérée Contact: info.q30@protonmail.com / Instagram : untererquai30	Zusammenarbeit mit dem Team von Quai du Bas 30 (mögliche Zwischennutzung Vom Bühler-Areal für 15 Jahre ab 2024) -> Kultur / Wohnen / selbstverwaltete Politik Kontakt: info.q30@protonmail.com / Instagram : untererquai30

Boîtes à réactions	
FR	DE
Permettre l'accès à l'eau (escaliers, pontons flottants, passerelles)"	Zugang zum Wasser ermöglichen (Treppe, Schwimmende Pontons)
Bancs (assises : mixtes entre le standard confortable et ergonomique avec de l'alternatif)	Bänke (Sitzgelegenheiten: eine Mischung aus Standardkomfort und Ergonomie mit alternativen Elementen)"
Impliquer l'équipe du squat du quai du Bas 30 dans le processus	Das Team des squat du quai du Bas 30 in den Prozess einbeziehen.
Piscine	Schwimmbad
Ciel + enfer	Himmel + Hölle
Aucune circulation motorisée (TIM) des deux côtés"	Kein MIV mehr auf beiden Seiten
Prévoir des WC	Toiletten einplanen
Voeux : <ul style="list-style-type: none"> - Scène pour musiciens et chanteurs et cœurs - Un énorme conteneur pour les canettes en aluminium. La Suisse produit de l'aluminium en Islande !!! Il est impératif de recycler. Actuellement, les canettes en aluminium ne sont pas séparées des magnifiques poubelles 	Wünsche: <ul style="list-style-type: none"> - Scène pour musiciens et chanteurs et cœurs - Riesenbehälter für Aludosen. Schweiz produziert Alu in Island !!! Unbedingt recyceln. Zurzeit werden Aludosen von den wunderschönen ChromNickelstahl-Kübeln nicht getrennt gemäss MA der Stadt.

en acier inoxydable chromé, selon les informations de la ville.	
<ul style="list-style-type: none"> - Trop de places publiques enlevées au centre ville. - Routes fermées à la circulation = beaucoup trop - Les parkings génèrent trop de béton. Les routes existent déjà à cet effet. - Quai du bas + Parc Elfenau = il faudrait prévoir des WCs publics - Des bancs pourraient être disséminées pour pouvoir atteindre les zones de rencontre à pied. Certains secteurs en sont dépourvus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Zu viele öffentliche Plätze wurden aus dem Stadtzentrum entfernt. - Strassen für den Verkehr gesperrt = viel zu viele. - Parkplätze erzeugen zu viel Beton. Es gibt bereits Strassen für diesen Zweck. - Quai du Bas + Parc Elfenau = es sollten öffentliche Toiletten vorgesehen werden. - Bänke könnten verteilt werden, um zu Fuss zu den Treffpunkten zu gelangen. Einige Gebiete sind ohne sie.
L'environnement (la section en question du quai inférieur) a une atmosphère plutôt "classique", une ambiance ancienne et digne. Cela se marie bien avec des plantes au look antique, des bancs de couleur liège claire et des tons naturels. Les meubles en plastique ou en métal aux couleurs vives me semblent déplacés dans cet environnement. J'aimerais avoir une harmonie visuelle.	Die Umgebung (der fragliche Abschnitt des Unteren Quais) hat eine eher «klassische Atmosphäre», ein antikes, «würdiges» Flair. Dazu passen antik-anmutende Pflanzen gefärbte hokfarbene (liège) Bänke, natürliche Farbtöne. Grellfarbene Plastik oder Metallmöbel empfände ich wie eine Faust aufs Auge in dieser Umgebung. Ich wünschte mir optische Harmonie.
Stocker l'eau derrière la rue Verresius et créer un long lac.	Die Schüss hinter Verresiusstrasse stauen und einen langen See entstehen lassen